Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 1 (1865)

Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. SEPTEMBRE 1865.

1re année. N° 17.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1er et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix du numéro, 20 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte rendu. — Les remboursements seront pris le 1er mars de chaque année. M. Blanc, caissier de la Société, est chargé d'en opérer la rentrée. A lui aussi devront être adressées les réclamations concernant l'expédition.

SOMMAIRE : Portrait d'un bon instituteur. — Quelques mots sur le respect dû à l'enfant. — De l'enseignement de l'histoire. (Suite). — L'Ecole primaire. (Suite). — De l'enseignement de l'arithmétique dans les écoles primaires. (Suite). — Correspondance. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

PORTRAIT D'UN BON INSTITUTEUR.

« Un bon maître est un homme qui doit savoir beaucoup plus » qu'il n'enseigne afin d'enseigner avec intelligence et avec goût; » qui doit vivre dans son humble sphère et qui pourtant doit avoir » l'âme élevée; car s'il est dans sa commune l'inférieur de quel- » ques-uns, il ne doit être le serviteur dégradé de personne; qui » doit donner à tous l'exemple; n'ignorant pas ses droits, mais » pensant beaucoup plus à ses devoirs; surtout ne cherchant pas » à sortir de son état; content de sa situation parce qu'il fait du » bien; décidé à user sa vie au service de l'instruction primaire » qui est pour lui le service de Dieu et des hommes. » (M. Van

Damme, gouverneur de Luxembourg, séance d'ouverture du Conseil provincial, 5 juillet 1864 (1).

QUELQUES MOTS SUR LE RESPECT DU A L'ENFANT.

Quelques mots sur le respect dû à l'enfant! Voilà un sujet qui a l'air bien paradoxal. N'importe, je n'en rabats rien: l'enfant, le gamin, le polisson même a droit à notre amour, combien plus à notre respect!

Toi qui doutes de mon assertion, as-tu bien considéré que dans l'enfant le moins intéressant, dans l'idiot même, aussi bien que chez toi, il y a une âme indestructible et éternelle, susceptible d'un développement indéfini, et qui l'élève au-dessus de toutes les autres créatures purement terrestres?

As-tu bien considéré que l'enfant le moins intéressant, que l'idiot même, en possession de cette âme élevée, n'a rien de plus cher au monde que sa personnalité, qu'elle lui est plus précieuse que tout ce qui existe sur la terre et même dans les Cieux!

Dieu n'a pas jugé autrement de la valeur infinie de l'homme, puisqu'il a envoyé son Fils dans le monde pour « chercher et sauver ce qui était perdu. » La rédemption élève l'homme, même le plus dépravé, à une hauteur que nous sommes incapables de mesurer.

Et nous n'estimerions pas, nous n'aimerions pas une créature que Dieu a tant aimée qu'il l'a rachetée au prix du sang de son propre Fils! Avouons que notre cœur et notre entendement sont souvent bien aveugles ou bien bornés!

Il nous faut, comme pères et comme instituteurs, entrer dans la voie que nous prescrivent, à cet égard, la raison, la conscience et la religion. Tout enfant doit nous paraître digne de notre estime et de notre amour. Qu'aucun ne soit accablé sous le poids de notre mépris! Si l'insulte du misérable, si sa passion aveugle, nous paraît déjà si pénible à supporter, de quel poids terrible ne doivent pas peser sur le cœur d'un enfant les railleries amères ou le froid mépris d'un père, d'un instituteur! Pauvre enfant! J'accorde qu'il peut être grandement coupable : mais avons-nous bien le droit d'être si sévères? Si l'on scrutait nos manies, notre caractère, notre vie, et qu'on étalât au grand jour nos travers et nos péchés, n'aurions-nous pas, à notre tour, à rougir devant cet enfant qui produit chez nous une telle indignation!

(1) Nous empruntons ce remarquable morceau au *Progrès* de Bruxelles qui en a fait avec raison l'épigraphe de ses colonnes. A. D.

Nous devons, pour les raisons indiquées plus haut, respecter et aimer chaque enfant, quel qu'il soit. Rien dans nos procédés ne doit sentir le mépris ou l'intention de le rabaisser. Même lorsque nous réprimandons ou que nous punissons, l'enfant doit sentir que nous le ménageons, et que nous n'avons d'autre but que son amélioration, par conséquent son bien. Ceci est un point capital en éducation. Mon expérience à l'école et dans ma famille m'a démontré jusqu'à l'évidence que cette règle est excellente : quand je l'ai suivie, j'ai ordinairement réussi; mais toutes les fois que je m'en suis écarté, j'ai fait du mal à l'enfant et à moi-même. Que de fois, dans le premier cas, j'ai vu la reconnaissance s'échapper du cœur de l'enfant ou de l'élève que je reprenais avec les ménagements dus à sa personne, tandis que dans l'autre cas, moins bien disposé, et procédant d'une manière sommaire en abaissant le délinquant à mes yeux, ou aux yeux de toute une classe, j'ai produit l'irritation, parfois même provoqué la révolte. C'est que l'enfant sent toujours ce qu'il est et ce qu'on lui doit. Sa dignité et ses droits sont écrits en traits indélébiles dans les profondeurs de son âme, et malheur à qui offense cette dignité et foule aux pieds ces droits! J'ai la conviction que bien des pères et bien des instituteurs sont cause de l'endurcissement, de la perversité de maint enfant confié à leurs soins!

Pour nous rendre plus claire encore cette question délicate et difficile, prenons un cas de discipline, et voyons comment nous lui appliquerons les principes que nous venons de développer.

Un enfant a menti, ou volé, ou commis quelque autre méchante action : quel traitement lui ferons-nous subir?

Il y a ici trois cas à distinguer.

Si l'on n'a aucun indice qui puisse motiver un soupçon, on fera bien de ne pas interpeller l'enfant; car en le faisant, on lui ferait sentir qu'on n'a pas confiance en lui; cela blesserait sa dignité et le placerait vis-à-vis de son père ou de son maître dans une position humiliante qu'il faut éviter.

Si l'enfant a été saisi sur le fait, ou si l'on a des preuves évidentes de sa culpabilité, on le punira suivant la gravité de sa faute, mais sans passion, comme l'on accomplit un devoir sacré. Quand l'enfant se repent sincèrement, on peut sans inconvénient lui remettre sa punition, en partie, ou en totalité.

Enfin, si l'enfant est dans la position d'un accusé, on le prendra en particulier; on lui dira que sur tel ou tel indice on craint qu'il n'ait commis telle ou telle action; on lui témoignera son intérêt et le désir que l'on a de le relever, s'il est tombé, puis on l'invitera à déclarer s'il est

coupable ou non. S'il avoue, on a gagné sa confiance, on a trouvé le chemin de son cœur, et l'on est vis-à-vis de lui dans la position la plus avantageuse. Dans un tel cas, il ne faut pas punir un enfant. On exigera seulement qu'il répare sa faute, s'il y a lieu. Si l'enfant nie la faute commise, on ne doit pas lui faire de menaces, ni le torturer par des questions inquisitoriales : *il faut se contenter de sa parole.* Sans doute, il peut avoir menti, mais il aura honte de sa conduite et il se dira qu'à l'avenir il tâchera de mieux mériter la confiance qu'on lui accorde. Chez l'enfant, comme chez l'adulte, noblesse oblige. Quel est l'homme d'honneur qui ne se sente blessé, lorsqu'on ne croit pas ce qu'il dit? Or, l'enfant éprouve le même sentiment, et si nous voulons lui apprendre à mettre la vérité dans ses paroles, il nous faut les respecter. La parole, c'est l'homme, et respecter la parole, c'est respecter l'homme!

Oh! que notre conduite dans l'école et hors de l'école serait souvent différente, si nous n'approchions jamais notre semblable qu'avec un sentiment de respect et d'amour! Le mépris ne nous est permis dans aucun cas. Cela est si vrai que nous ne pouvons pas reparaître sans malaise devant une personne que nous avons eu le malheur de blesser à dessein.

Ce sujet n'est qu'esquissé ; mais il est de ceux que les longs développements ne sauraient épuiser et qu'il faut achever soi-même par la méditation, si on veut les comprendre.

J. Paroz.

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE.

(Suite.)

Ces réflexions nous conduisent naturellement à dire en terminant quelques mots sur l'abrégé d'histoire cantonale qu'on se propose de publier à l'usage des écoles fribourgeoises. La mise au concours de cet ouvrage honore la Société d'utilité publique qui a pris cette œuvre sous son patronage.

La grande patrie suisse a droit à nos hommages reconnaissants. Ses annales doivent être pour nous une école de patriotisme et de vertus civiques. C'est ainsi que l'ont compris quelques historiens popularisateurs, surtout Zschokke, Monnard et Daguet qui ont enthousiasmé la jeunesse des écoles par le récit chaleureux de nos gloires anciennes et nouvelles.

Mais dans la grande patrie suisse, il y a la petite patrie, le canton, la famille bernoise, la famille vaudoise, la famille fribourgeoise, etc. Chacune de ces familles a droit aussi au respect de ses enfants. A côté de la

vie nationale, chacun des Etats de l'alliance continue à vivre de sa vie propre, de parcourir ses phases particulières de développement intérieur. La plupart des cantons sont déjà dotés de leurs annales. Quelques-uns ont compris que l'histoire doit être écrite pour les écoles du peuple bien plus que pour les savants et qu'elle doit vivre dans les cœurs plutôt que de figurer dans les bibliothèques. Des ouvrages populaires ont appris à aimer la grande patrie sans être dédaigneux envers le petit coin de terre où l'on a vu le jour. « Car une petite contrée, a dit M. le Dr Berchtold, reflète en miniature la vie des grands empires, tout comme le microcosme humain reflète l'univers, et l'organisme du plus petit insecte n'est pas moins merveilleux que celui de l'éléphant. »

L'histoire particulière des cantons doit donc précéder dans l'enseignement l'histoire générale de la Suisse et contribue à en rendre l'étude plus facile et plus fructueuse.

Sans offrir un drame aussi pathétique que celle de maint canton, l'histoire du canton de Fribourg n'est pas dénuée d'intérêt même pour l'étranger, ainsi que l'a démontré M. le Dr Berchtold dans la revue rapide et brillante qui sert de préface à son œuvre.

Nous y voyons que nos pères ont été des hommes d'action : éclairés par leurs malheurs, nous pourrons peut-être profiter de leurs erreurs et ne pas recommencer toutes leurs expériences. Notre époque a beaucoup créé aussi, il est vrai : des banques, des chemins de fer; mais elle lèguera à la postérité une dette énorme que l'on ne sera pas libre de répudier.

Notre historien avait pris la plume pour répondre à l'appel du Conseil d'Education qui s'occupait déjà à doter nos écoles d'un manuel de l'histoire du canton. L'idée n'est pas nouvelle, comme l'on voit. Nous n'avons pas à examiner ici comment le spirituel écrivain a accompli sa tâche et s'il a su se défendre toujours des entraînements de sa poétique nature.

Il suffit de constater que depuis le moment où il a déposé la plume, la science historique a marché. Bien des points obscurs de nos annales ont été éclaircis par la critique historique. M. H. Ræmy a publié une excellente *Chronique fribourgeoise* due à l'un de ses ancêtres et il l'a accompagnée d'un si grand nombre de notes lumineuses qu'il en a fait en quelque sorte une œuvre originale plutôt qu'une simple traduction. D'autres travaux, relatifs à certaines parties de notre histoire cantonale, ont paru dans divers recueils périodiques et ont jeté du jour sur bien des détails obscurs de notre passé. Les matériaux ne manquent pas, ce sont les ouvriers qui font défaut.

M. Daguet s'occupe, dit-on, de répondre à l'appel de la Société fribourgeoise d'utilité publique. Connaissance familière et approfondie de

son sujet, qualités littéraires et historiques, longue expérience de l'enseignement, amour éclairé de la jeunesse, patriotisme ardent et généreux : voilà pour nous de sûrs garants qu'il ne faillira pas à sa tâche. Son travail sérieux et consciencieux n'aura rien de commun avec ces œuvres de spéculation mercantile dont foisonne notre époque. Nous en saluons d'avance l'apparition comme un nouveau service rendu au pays.

A. Bourqui.

Ouvrages consultés : Bénard, *Du Rôle de la philosophie dans l'éducation classique ;* J.-G. Muller, *Briefe über das Studium der Wissenschaften, besonders der Geschichte ;* Lasaulx, *Philosophie der schönen Künste.*

L'ÉCOLE PRIMAIRE.

(Suite.)

L'école primaire, envisagée comme partie constituante du corps tout entier de l'éducation, joue un rôle modeste, subalterne, sans doute, mais néanmoins nécessaire et indispensable.

C'est le fondement caché sous terre, si l'on veut, mais c'est sur lui que repose tout l'édifice; ce sont les racines de l'arbre, mais ces racines pompent les sucs qui forment les fleurs et les fruits ; c'est la sandale qui aide à porter la couronne.

Dans le grand atelier où l'on prépare les hommes pour la société et la civilisation, l'école primaire est le compartiment du *dégrossissage.*

Dégrossir du bois, de la pierre, du métal — ces occupations-là sont généralement considérées comme purement mécaniques et abandonnées aux manœuvres ; mais dégrossir une *intelligence*, c'est-à-dire en ouvrir les sillons afin de les rendre propres à recevoir toutes sortes de semences; un *cœur,* c'est-à-dire y inculquer les principes moraux qui doivent y fructifier plus tard; une *âme,* c'est-à-dire y nouer le premier anneau de cette chaîne qui commence ici-bas et se continue à travers l'éternité, — qui osera soutenir que c'est là quelque chose qui ne demande qu'une petite dose d'expérience, un grain de bon sens et un scrupule de savoir?....

Non, non, il faut plus que cela, et j'en appelle à vous, Pestalozzi, Père Girard, Lhomond qui avez mis vos talents, votre génie même au service de l'enfance, pour nous dire combien il en coûte de travaux et de peines pour guider, dans leurs premiers pas intellectuels, ces petits êtres qui passent des genoux de leurs mères sur les bancs des écoles !

On s'imagine assez généralement que, sous le rapport purement intellectuel et scientifique, l'école primaire est un zéro en chiffre ; en d'autres termes, on lui conteste un rôle quelconque dans une sphère autre que le terre-à-terre.

Mais telle n'est cependant pas la pensée des hommes qui ont sérieusement réfléchi à ce qu'est l'école. Voici, par exemple, comment s'exprime, à ce sujet, l'illustre auteur que j'ai déjà cité précédemment, M. Jules Simon, dans son livre remarquable : « *L'Ecole.* »

« Il ne faut pas croire que la richesse intellectuelle n'ait pour ateliers que » les universités et les académies : elle se produit même dans les plus humbles » écoles. Ce qu'on fait dans les académies, c'est la science ; ce qu'on enseigne » dans les universités, c'est la science déjà faite, et ce que l'on enseigne dans » les écoles primaires, c'est la possibilité d'acquérir la science déjà faite et de » concourir à faire la science. Il faut d'abord savoir la langue du pays. Chacun » de nous a bien peu d'idées qui lui appartiennent, si même il en a ; nous » vivons tous, ou presque tous sur le fonds commun, etc. »

Des considérations qui précèdent, naissent deux réflexions qui trouvent tout naturellement leur place ici, et que je vais hasarder en toute franchise.

Comment se fait-il, me suis-je demandé souvent, que la solidarité incontestable existant entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire et supérieur ne se manifeste pas d'une manière plus ostensible, dans quelques endroits, entre les personnes qui sont chargées de donner l'un ou l'autre de ces enseignements ? Il y a souvent un abîme qui sépare l'instituteur du professeur. Or, qui le creuse cet abîme ? Est-ce l'indifférence des premiers ou l'orgueil des seconds ? Je ne sais ; mais il me semble que dans des cas pareils, ceux qui sont élevés doivent tendre la main à ceux qui sont en bas ; c'est se grandir soi-même et faire grandir les autres que de savoir parfois se rapetisser jusqu'à eux pour les élever à soi. Ce principe n'est pas seulement rationnel, il est démocratique. Aussi, j'aimerais le voir mettre en pratique partout. Il serait beau et en même temps convenable que, dans toutes les localités où il y a des professeurs et des instituteurs, ceux-ci vécussent entre eux sur un pied parfait de bonne intelligence, de sympathie réciproque et d'entente mutuelle. Espérons qu'un jour il en sera ainsi, et que le bel exemple que donnent actuellement quelques-unes de nos villes — Neuchâtel entre autres — ne sera pas perdu pour celles qui, jusqu'à présent, n'ont pas offert le même spectacle.

Autre remarque. « Versez l'instruction sur la tête du peuple, vous lui devez ce baptême, » s'écrient nos hommes d'Etat, en citant le mot d'Emile de Girardin. « C'est l'instituteur et non plus le canon qui sera désormais l'arbitre des destinées du monde, » répètent-ils encore avec lord Brougham. C'est bien. Mais si l'on fait tant d'honneur à l'Ecole primaire et au pauvre instituteur — il ne lui serait jamais venu à l'idée à lui, qu'il était l'arbitre des destinées du monde — pourquoi alors le laisser complètement de côté lorsqu'il s'agit de questions pédagogiques qui le touchent de près, telles que loi sur l'instruction primaire, manuels, programmes, etc., etc., pourquoi aussi ne pas lui donner une représentation équitable dans les différents corps qui s'occupent des affaires relatives à l'enseignement, et où MM. les professeurs ont toujours l'entrée ?

Je sais qu'il est des cantons et des pays où l'instituteur a sa juste part d'influence dans tout ce qui se rapporte à la pédagogie, mais il en est d'autres aussi où cette influence est complètement nulle. Or, est-ce juste? est-ce équitable? Cela ne jure-t-il pas avec les phrases à effet que l'on entend souvent tomber du haut de la tribune dans nos fêtes démocratiques? Ce sont là des questions que je laisse à tout homme bien pensant le soin de résoudre.

(A suivre.) A. Biolley.

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE
DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

(Suite.)

Jusqu'ici nous n'avons examiné la question que sous le point de vue didactique, ou de la transmission des connaissances. Voyons maintenant dans quel ordre il convient de répartir les matières qui forment l'objet de ce cours, et quels sont les moyens dont on peut faire usage, pour satisfaire aux principes généraux de la science pédagogique que l'on tend aujourd'hui et avec raison à appliquer à toutes les branches de l'enseignement élémentaire.

Telle est la question à laquelle nous allons essayer de répondre. Nous sommes loin de nous attendre à rencontrer un grand nombre de partisans dans le corps enseignant de la Suisse romande. Nous nous attendons, au contraire, à voir notre plan soumis à plus d'une critique, car il ne se rapproche pas beaucoup de celui qui a été suivi jusqu'ici dans les écoles de langue française. Mais nous aurons ouvert les feux sur une question qui a son importance pour l'Enseignement. Examinons d'abord ce qui s'est pratiqué jusqu'ici.

En général, dans les écoles primaires des cantons romands, on a jusqu'à ce jour divisé le cours de calcul comme suit : numération, addition, soustraction, multiplication et division; fractions ordinaires et décimales, nombres complexes. Règle de trois, d'intérêt, d'escompte, de mélange, de partage proportionnel, etc. Toisé des surfaces et des volumes les plus simples.

Nous croyons que ce plan pèche par la base, que la gradation n'y est pas observée, et, comme conséquence, qu'il n'est pas favorable au progrès de l'élève et encore moins à son développement intellectuel.

Comment veut-on qu'un enfant de 7 à 8 ans dont l'horizon est si borné et les facultés intellectuelles encore si engourdies, — puisse embrasser la série infinie des nombres, comprendre la loi d'après laquelle, au

moyen de dix signes seulement, on peut représenter tous les nombres possibles, se faire une idée de la valeur de chaque nombre, saisir les rapports qu'ils ont entre eux et apercevoir leurs propriétés? Non, disons-le sans hésiter, on ne peut pas apprendre en entier la numération à cet âge, et c'est à cet âge cependant que doit commencer le cours d'arithmétique. On peut bien, à force d'exercices, obtenir que l'élève lise et écrive les nombres jusqu'à une certaine limite, mais le plus souvent, nous avons eu plus d'une fois l'occasion de nous en convaincre, il ne le fait que machinalement et avec une grande hésitation, pour ne pas dire en se trompant à chaque instant. C'est en partie à cette connaissance très incomplète de l'art de lire et d'écrire les nombres, que l'on doit de rencontrer de grandes difficultés dans l'étude des quatre opérations.

Après cette étude inachevée de la numération, on s'occupe successivement de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division avec des nombres entiers. On prend dès l'abord des nombres de plusieurs chiffres et l'on se livre au même travail des semaines ou des mois entiers toujours avec des nombres abstraits. A force de répéter la même opération, l'enfant apprend à la faire, mais cela devient pour lui un mécanisme dont il n'entrevoit aucunement l'utilité. Si, après ces interminables exercices abstraits, on en vient aux problèmes pratiques, c'est sans résultat réel pour l'élève, car il n'est jamais appelé à voir laquelle des quatre opérations il faut faire pour résoudre le problème. L'étude de l'addition est invariablement suivie de problèmes d'addition; celle de la soustraction, de problème de soustraction, et ainsi de suite. Peu ou point de combinaisons, rien pour l'intelligence et peu, trop peu pour la vie pratique.

Ce mécanisme monotone, qui dure deux ou trois ans, ne tarde pas à ennuyer l'élève et à lui inspirer un profond dégoût pour le calcul, surtout si on lui fait apprendre par cœur une longue théorie hérissée de définitions et de règles, ce qui se pratiquait autrefois et se pratique encore aujourd'hui dans quelques écoles. On sait combien on a de peine à apprendre *par cœur* une chose que l'on ne comprend pas.

Lorsque l'élève sait faire les quatre opérations, on aborde la partie la plus difficile du cours, les fractions ordinaires. Sans y être préparé, on vient se heurter contre un mur infranchissable. Et comme, pourtant bon gré mal gré, il faut le franchir, l'instituteur dresse des échelles, monte le premier, invite ses élèves à l'imiter, puis l'obstacle surmonté, leur fait voir le chemin parcouru, les difficultés vaincues. L'échelle, ici ce sont les différentes règles que l'on fournit à l'enfant pour les diverses opérations des fractions, règles qu'il ne tarde pas à oublier ou à confondre parce qu'elles sont confiées exclusivement à sa mémoire.

Après les fractions viennent les opérations des nombres complexes. Ici encore, à moins de supprimer ce qui pourrait embarrasser, on rencontre d'assez sérieuses difficultés, dans la multiplication et la division surtout. Et ce n'est qu'après toutes ces difficultés que l'on aborde la règle de trois, la règle d'intérêt, etc. Et cependant qu'y a-t-il de plus facile qu'une règle de trois simple? Quel embarras y a-t-il à calculer un intérêt annuel? On le voit, ce plan n'est pas gradué. On commence à sauter le fossé à la partie la plus large.

Dans certains cantons on fait encore usage des proportions pour résoudre les règles de trois et d'intérêt, et cependant on n'a pas enseigné la théorie des proportions. Ce procédé, qui peut très-bien être mis en pratique dans une école plus avancée, alors que l'on a étudié les proportions, devient pour l'enfant de l'école primaire un pur et déplorable mécanisme.

Tel est en résumé ce qui s'est pratiqué jusqu'à nos jours pour l'enseignement de la branche qui occupe le second rang dans le programme des écoles primaires. Nous croyons qu'il est temps de s'occuper d'une réforme à ce sujet, et d'adopter, comme pour l'enseignement de la langue, une méthode plus rationnelle.

(A suivre.) P. Ducotterd.

CORRESPONDANCE.

Aigle (Vaud), 26 juillet 1865.

Dans les nos 7, 12 et 13 de l'*Educateur*, le sujet de la composition dans les écoles a été abordé. Sur une matière aussi difficile et où tous les maîtres sentent le besoin de recourir aux expériences les uns des autres, permettez-moi de vous communiquer les lignes suivantes:

J'avais déjà essayé bien des méthodes, j'avais donné un sujet simple et facile à développer d'après certains jalons; j'avais fait faire des extraits de leçons d'histoire; j'avais fait raconter des excursions; et, avec les plus jeunes élèves, j'avais fait construire des phrases avec des mots ou des membres de phrase donnés, lorsque l'idée me vint d'employer avec ces derniers le cours de style de Larousse de la manière suivante: Chaque élève, avec une ardoise ou un cahier devant lui, à tour de rôle, écrit en l'épelant à haute voix, les mots ou la phrase à développer, et souligne les mots ou membres de phrase sur lesquels les changements doivent s'opérer. En graduant les difficultés avec soin, les élèves se plaisent à cet exercice et le font avec beaucoup d'entrain. L'attention de tous est fixée par le fait qu'ils doivent écrire; c'est en même temps un excellent exercice d'orthographe. Mais avec les élèves plus avancés, j'étais

mécontent (et eux aussi probablement) des méthodes ci-dessus mentionnées. Je me mis enfin à suivre le *Guide pour la composition ou l'analyse de* 120 *sujets pour enseigner l'art de l'argumentation et le développement des pensées,* par le Dr Brewer, auteur de la *Clef de la science* (traduction française, par l'abbé Moigno) et je puis dire que depuis ce moment, la composition, qui était pour le maître et l'élève un des objets d'étude les plus arides et les plus fatigants, est devenue pour tous une source de plaisir et de solide instruction de toute manière. Comme il est probable que cet intéressant ouvrage n'a pas encore été traduit en français et que par conséquent, il est inconnu à la plupart des instituteurs, je prends la liberté de vous en traduire la préface, les directions pratiques et un sujet comme exemple. Vous verrez combien cette méthode est préférable, dans le but qu'elle se propose, à toutes les autres suivies jusqu'à ce jour, *à moi connues.*

PRÉFACE.

Le *Guide* est divisé en 4 parties; la 1re renferme 45 sujets dans lesquels la conclusion n'est pas donnée; la 2me, 37 sujets où l'introduction et les exemples historiques sont également omis; la 3me, 37 sujets où toute division est omise, excepté 7 ou 8 arguments et les citations; enfin, la 4me renferme 80 autres sujets simplement esquissés comme exercices; en tout 200 sujets plus ou moins développés.

L'expérience a montré à l'auteur que les jeunes élèves peuvent plus facilement fournir à propos une anecdote qu'inventer une comparaison, mais que l'une et l'autre opération sont plus faciles que de trouver une citation appropriée à l'argument. Les divisions omises dans les diverses parties ne le sont donc pas par caprice, mais bien selon une gradation régulière des difficultés. Les éditeurs espèrent que ce guide servira à combler une lacune que les maîtres intelligents sentent depuis longtemps, et à faire sortir la composition dans les écoles des répétions puériles ou des lieux-communs d'un sujet moral pris au hasard, pour la transformer en un art qui a pour objet l'analyse, le développement et l'expression de la pensée solide.

Directions pour l'usage du Guide.

Il peut être employé avec profit de diverses manières selon la capacité de l'élève.

1° *Avec les plus jeunes:*

S'ils ne savent qu'écrire, le plan peut être celui-ci: que deux ou plusieurs de la classe se lèvent pour lire les développements du sujet en entier. (Dans nos écoles, on les dicterait à défaut du *Guide.*) Que les différentes idées soient expliquées et amplifiées de vive voix; puis qu'à leur place, avec le *Guide* (ou le cahier) devant eux, ils écrivent sur l'ardoise (ou le cahier) tous les points de comparaison qu'ils pourront imaginer entre une ou plusieurs des comparaisons (indiquées dans le *Guide*) et le sujet de la composition. Ainsi dans le sujet « la patience et la persévérance surmontent les montagnes, » les habi-

tudes des abeilles, des fourmis, des oiseaux, des madrépores, etc., suggèrent de nombreux points d'illustration au plus jeune enfant, et leur recherche développe rapidement l'esprit, exerce leur imagination, provoque les connaissances et enseigne la grammaire et l'orthographe de la manière la plus agréable et la plus facile. L'élève doit avoir le libre usage de tous les secours afin que toute facilité lui soit abondamment accordée, car l'art de choisir est déjà un exercice de jugement d'une valeur considérable.

2° *Avec les élèves de 11 à 13 ans.*

Que toute la classe, après avoir lu le *Guide*, réponde aux questions (le livre est fermé), par exemple :

Que signifie le proverbe : « Patience et persévérance surmontent les montagnes? »

L'un de vous peut-il me donner une raison pourquoi la diligence patiente surmonte les difficultés?

Pouvez-vous imaginer une autre raison? une 3me, une 4mo, etc., etc., et une comparaison?

Que toute la classe réponde.

Ayant parcouru le sujet de cette manière, que le maître lise lui-même à haute voix les divers arguments et que les élèves, avec le *Guide* fermé, reproduisent le sujet, avec au moins la moitié des arguments, une comparaison, un fait historique, une citation et enfin une conclusion comme morale ou application. Les élèves ont le libre usage de tous les livres (excepté le *Guide)* et peuvent développer le sujet aussi loin que possible pourvu qu'ils remplissent les conditions de la thèse et qu'ils indiquent la source où le choix a été fait.

3° *Avec les élèves encore plus avancés.*

On exigera selon le même plan tous les arguments.

4° *Avec les élèves les plus avancés.*

Enfin avec ces derniers, les exercices les plus difficiles seront de remplir les esquisses et d'y incorporer les comparaisons, les faits historiques, les citations dans l'argument lui-même (afin d'en faire un tout logique et harmonieux). Le *Guide* est à la disposition de l'élève, le maître ne l'aide plus; il examinera le travail une fois achevé.

(A suivre.)

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE GÉOGRAPHIE. — Première partie : Géographie du canton de Vaud et de la Suisse.

Par L. C. (Louis Cornu), seconde édition revue et corrigée. Vevey, Recordon. Volume in-12, cartonné, de 100 pages.

La méthode suivie par l'auteur est la méthode intuitive et rationnelle; c'est

celle qu'a employée avec tant de succès le Père Girard dans son admirable *Explication du Plan de Fribourg* qui servait autrefois de livre de lecture dans nos écoles. Après avoir appris à l'élève à s'orienter, M. Cornu passe à la ville ou au village, à son territoire, à l'aspect du pays, à la campagne et à ses produits, à ses habitants, aux animaux domestiques et sauvages de nos contrées, au cercle, au district et apprend à l'élève à s'orienter sur la carte après l'avoir aidé à s'orienter dans la nature.

Après cette introduction à la fois substantielle et à la portée de l'enfant, l'auteur aborde le canton de Vaud qu'il décrit d'une façon un peu abrégée et où l'on voudrait quelques détails de plus. L'auteur a raison d'apprendre aux enfants que Payerne est la patrie du général Jomini, et que Rolle est orné d'un monument érigé à César Laharpe. Mais le canton de Vaud a d'autres illustrations comme Vinet, Monnard, Porchat, Bridel, etc., dont un jeune Vaudois doit apprendre à connaître et à vénérer les noms.

On ne peut qu'approuver, en revanche, l'idée qu'a eu l'auteur de faire suivre son aperçu du canton de Vaud, d'un tableau synoptique indiquant ses divisions en districts et cercles avec la population du canton de Vaud, M. Cornu passe à Genève et aux autres cantons de la Suisse française et allemande dont chacun prend 2 ou 3 pages dans son petit manuel. Son tableau de Fribourg nous suggère deux réflexions que l'honorable instituteur fera bien d'utiliser pour la prochaine édition de son ouvrage: Guin s'appelle en allemand *Düdingen* et non *Dundingen*. La division de Fribourg en ville haute, française et en ville basse, allemande, est de l'histoire ancienne. Il serait plus exact de dire: la ville haute et moyenne parle français; la ville basse, autrefois en grande partie allemande, compte encore un certain nombre de familles qui parlent cette langue. Nous avons encore une remarque à faire. Cette phrase: l'école cantonale est établie dans le superbe bâtiment de l'ancien pensionnat des jésuites : est tout à fait inexacte. C'est l'école primaire des garçons qui est provisoirement établie dans cet édifice. L'école cantonale (1848-57), comme le collége qui l'a remplacée, occupait l'ancien bâtiment des jésuites ou collége St-Michel.

Malgré ces inexactitudes et quelques autres inséparables d'un travail de ce genre, le livre de M. Cornu est certainement un des manuels les plus appropriés que nous ayons pour l'enseignement élémentaire de la géographie.

A. D.

L'ÉTUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE,

par les Suisses français. 8 pages in-12.

Dans cet opuscule M. Allemann, chef d'Institution à Bümplitz près de Berne, cherche à mettre en garde les parents de la Suisse française contre l'habitude d'envoyer leurs enfants apprendre l'allemand en Allemagne plutôt que dans la Suisse allemande et dans un pensionnat bien organisé, dont M. Allemann joint le programme à son avertissement.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

Fribourg. — Le collége St-Michel avait au commencement de l'année 1864-65 234 élèves réduits à la fin de l'année à 210 avec 29 maîtres. La section industrielle a compté 40 élèves, la section littéraire 108, la section littéraire allemande 44 et les cours supérieurs 18.

Le 3 août a eu lieu, dans l'église des Cordeliers, suivant l'usage solennel établi par le Père Girard, en 1804, la distribution des prix des écoles primaires. M. le directeur Favre, chanoine de Notre-Dame, a clos la cérémonie par un rapport très intéressant dont nos lecteurs ne seront pas fâchés de lire le passage suivant :

« Messieurs, en jetant un regard sur les travaux du corps enseignant durant cette année scolaire, j'ai un vrai plaisir de vous faire remarquer qu'ils ont reçu une impulsion nouvelle par l'établissement définitif de l'association pédagogique de la Suisse française. Des 5 cantons appelés à former cette utile association, celui de Fribourg fut choisi pour constituer le comité central. Un autre honneur était réservé aux instituteurs de cette ville, celui de rédiger l'*Educateur*, œuvre principale de l'association. Ce journal, sans doute, trouva bientôt de puissants protecteurs. Un Fribourgeois, homme de lettres, historien et pédagogue consommé, lui prêta généreusement sa savante plume et devint ainsi l'âme et le soutien de l'œuvre nouvelle. Mais nous ne pouvons pas moins dire que l'*Educateur* appartient au corps enseignant de la ville de Fribourg.

Déjà la section fribourgeoise s'est réunie pour se livrer à d'utiles discussions. Rien de mieux que ces réunions : on se parle, on se communique ses pensées, ses projets et même ses déceptions et ses misères, et il en résulte toujours un encouragement, une consolation.

Cependant il ne faudrait pas non plus se faire illusion sur la portée des avantages que l'on retire des discussions publiques. Il faut à l'instituteur quelque chose de plus que de savoir enseigner la lecture, l'écriture et la grammaire ; il doit encore savoir donner une bonne éducation. Son enseignement doit reposer sur une saine morale, sur une morale qui inspire à l'enfant la crainte du mal et l'amour du bien, non pas sur cette morale vague et sèche que les hommes ont inventée, mais sur la morale de l'Evangile. Il faut encore à l'instituteur quelque chose qui ne s'apprend guère dans les discussions publiques, il lui faut de l'amour et des exemples.

Oui, qu'il aime les enfants, qu'il leur donne l'exemple de l'assiduité, du travail, de l'amour de l'étude et sa tâche deviendra facile.

Voyez la mère de famille. Elle n'a pas appris les règles de la pédagogie, elle n'a pas lu beaucoup de livres, elle n'en a lu qu'un seul, le livre de son cœur. Ses principes, à elle, sont : amour et exemples.

Plusieurs questions très importantes ont été traitées dans une récente réunion. On s'est occupé en particulier des émancipations hâtives. Je n'ai qu'un

mot de réponse aux reproches que cette question pourrait soulever. Je distingue deux sortes d'élèves : les studieux et les paresseux, les diligents et les négligents, en un mot les bons et les mauvais. Quant à ces derniers, quel mal y a-t-il à les émanciper de bonne heure? Une classe perdra-t-elle quelque chose, si on la débarrasse de la présence d'un élève qui ne faisait qu'entraver les progrès communs? Au contraire, elle y gagnera. Ainsi l'émancipation hâtive des élèves studieux et bien doués peut *seule* donner lieu à des plaintes fondées.

Or que se passe-t-il dans nos écoles primaires? On nous prend les bons élèves avant qu'ils aient parcouru tout le programme de l'enseignement. Tantôt les parents impatients de tirer parti de leurs enfants, les retirent avant le moment voulu; tantôt ce sont les élèves eux-mêmes qui nous échappent parce qu'ils trouvent ailleurs des portes trop facilement ouvertes. Aussi qu'arrive-t-il? Si je suis bien informé, on ne tarde pas à se repentir de ces promotions prématurées; les fruits n'étant pas mûrs, on reconnaît bientôt qu'on a mal fait de les cueillir; on les voit languir faute de préparation suffisante. »

Tessin. — Une institution éminemment utile, une école cantonale pour le tissage de la soie, a été établie il y a quelques années dans ce canton, et le 2 juillet dernier 47 actionnaires, représentant 375 actions, étaient assemblés à Lugano sous la présidence de M. Beroldingen. Ce dernier a lu un rapport intéressant sur la marche de l'établissement. Il résulte de ce rapport que la quantité d'étoffe produite par les ouvriers à domicile a été de 3,120 fr., celle qui a été produite à l'école de 7,950, en tout 11,070 dans le laps d'une année entière (1863-64). Le produit a augmenté considérablement et à l'école et à domicile dans cette année dernière et a été de 8,000 dans les deux. (Traduit de l'*Educatore della Swizzera italiana.)*

Thurgovie. — Les instituteurs primaires et secondaires de ce canton étaient réunis le 31 juillet, dans la salle du Grand Conseil. Après l'exécution du beau chant religieux qui commence par ces mots : « Nous croyons tous en un Dieu, » M. le directeur d'école Rebsamen, qui présidait la séance, fit un discours éloquent pour exciter les instituteurs à la persévérance et exprima la satisfaction que fait éprouver à tous les amis de l'instruction publique la sympathie croissante que montre pour le progrès scolaire le peuple thurgovien. M. Schoch, professeur à Frauenfeld, lut ensuite un rapport sur la manière dont la gymnastique a été cultivée à l'école. Grand promoteur des exercices corporels, M. Schoch voudrait les pousser beaucoup plus loin, et a trouvé de l'écho dans l'assemblée. Une voix cependant s'est fait entendre pour empêcher la précipitation; c'est celle de M. Rebsamen lui-même qui, tout en reconnaissant l'importance de la gymnastique, craint qu'on ne l'exagère. M. Rebsamen ne veut pas en faire une branche obligatoire à l'école primaire. Cette manière de voir l'a emporté dans la votation.

Dans la même séance, il a été fait lecture à l'assemblée de la nécrologie de trois vaillants maîtres d'école et la conférence a alloué une somme de 200 fr. pour venir en aide à deux instituteurs malades. (Extrait de la *Gazette des instituteurs suisses,* de M. Thomas Scherr (5 août 1865).

Berne. — Le livre de Tschudi est de mieux en mieux accueilli par le peuple de ce canton, selon la *Nouvelle Gazette bernoise,* rédigée par M. König, à Berne même. C'est une lecture faite pour dissiper bien des préjugés et rompre en visière à la routine. « Ce livre, dit la feuille que nous citons, ne devrait » manquer dans aucune famille. »

Soleure. — Le comité central de la Société cantonale des instituteurs de ce canton a posé entre autres la question suivante pour la réunion générale de 1866 :

De quelle manière doit-on enseigner la géométrie dans l'école populaire et comment l'enseignement intuitif de cette branche doit-il être mis en connexion avec le calcul et le dessin?

France. — M. Siffroy, professeur au lycée de Cahors, sa ville natale, a légué une rente de 300 fr. destinés à fournir des livres classiques à quatre écoliers, en disant: « Je me suis rappelé combien j'ai souffert, pauvre écolier que j'étais, du manque de bons livres classiques, et c'est pour moi une douce satisfaction d'épargner le même chagrin à quatre de mes jeunes compatriotes. »

Mme Wronski, qui fut pendant 43 ans le secrétaire du célèbre psychologue de ce nom, vient de mourir en léguant ses précieux manuscrits à la bibliothèque impériale. (Extrait de la *Fraternité,* publiée à Paris ; M. Ariste, rédacteur en chef.)

Le même journal, en constatant les succès d'un poète-artisan, M. Jules Priod, rappelle ses devanciers, Ch. Peney, le poète-maçon, de Toulon; Jasmin, le perruquier, d'Agen; Magre, le tisserand de Gisors; Reine-Garde, la couturière de Nîmes, et Rose Harel, la servante inspirée, de Lisieux. L'auteur de cette piquante liste a omis un nom célèbre, celui de Reboul, le poète-boulanger, de Nîmes.

Angleterre. — Pendant que dans le canton de St-Gall l'enseignement donné par les institutrices inspire moins de confiance que celui qui est donné par les instituteurs, des expériences opposées ont été faites dans la Grande-Bretagne. Le fameux économiste national Taylor s'exprime à ce sujet de la manière suivante:

« Il y aurait progrès réel à enlever aux instituteurs les enfants âgés de moins » de 9 ans, et à les placer sous une direction féminine. Car les femmes s'en- » tendent beaucoup plus à l'éducation des petits enfants que les hommes. »

Une opinion analogue a été émise par le célèbre prédicateur de Londres, Schöl: « Il faut être témoin, dit-il, de la facilité et de l'aplomb avec lesquels » les femmes maintiennent l'ordre dans les écoles les plus nombreuses. Il n'est » pas rare de voir des parents envoyer leurs enfants aux écoles tenues par » des femmes, après leur sortie des écoles enfantines, en raison de la supério- » rité de ces écoles, sous le rapport de l'enseignement et de la discipline. » (Extrait de la *Feuille Populaire* des écoles pour la Suisse catholique.)

Le Rédacteur en chef, Alex. Daguet.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.